



Genève, le 10 février 2019

## Communiqué de presse

### **Votations du 10 février 2019 : des résultats extrêmement positifs pour le PDC Genève**

#### **Large rejet de l'initiative « Stopper le mitage :**

Le PDC Genève se réjouit du refus de l'initiative des jeunes verts « stop au mitage du territoire » par une très confortable majorité de la population suisse. Le peuple genevois a également rejeté ce texte qui prévoyait pour rappel de geler la totalité des zones à bâtir en Suisse avec vraisemblablement pour conséquence une augmentation massive du prix des loyers.

Si la population a été sensible à la question légitime de l'usage du sol, elle a néanmoins vraisemblablement jugé que la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT) votée par le peuple en 2013 permettait de contrer plus efficacement et raisonnablement le phénomène du mitage du territoire combattu par l'initiative. Le PDC Genève poursuivra sa politique en faveur d'une utilisation raisonnable du sol, permettant néanmoins une flexibilité à même de répondre aux besoins en logement de notre population.

#### **Majorité de NON à l'initiative populaire cantonale 160 « Pour le remboursement des soins dentaires » :**

Le PDC Genève prend acte avec une grande satisfaction du rejet de l'initiative « Pour le remboursement des soins dentaires ». Pour rappel, cette initiative entendait mettre en place une assurance obligatoire pour les soins bucco-dentaires, financées par une forte ponction sur les salaires pour les actifs et subsidiairement par la politique sanitaire cantonale.

En votant non à cet objet, la population genevoise a manifesté son désaccord face à une nouvelle assurance obligatoire, trompeuse et mal ciblée. Se contentant, malgré un double passage à la caisse (par le biais du prélèvement sur salaire, et de l'impôt), de n'assurer que les frais de base, cette assurance ne répondait pas aux attentes des Genevoises et Genevois ce d'autant plus que la population à revenu modeste bénéficie d'ores et déjà d'un soutien de l'État. Le PDC Genève continuera ses efforts afin de maintenir des programmes de prévention ciblés et adaptés pour la population genevoise.



## **Refus de l'initiative populaire cantonale 165 « Pour une caisse d'assurance maladie et accidents genevoise publique à but social » :**

Le PDC Genève se réjouit du refus par une majorité de la population genevoise de l'initiative de l'extrême gauche « pour une caisse publique ». Cette initiative prévoyait la mise en place d'une caisse gérée par l'État, parallèlement aux caisses privées d'assurance maladie et accidents, avec pour objectif de proposer des primes inférieures au prix du marché actuel.

La population a manifesté sa préoccupation face à la hausse constante des primes d'assurance-maladie, mais a compris que si le principe de l'initiative était louable, la caisse publique attirerait les mauvais risques et n'aurait pas une très grande marge de manœuvre pour proposer des primes moins chères. Le PDC Genève poursuivra son combat contre la hausse des primes d'assurance-maladie, notamment au travers de son initiative « pour un frein aux coûts de la santé » : c'est en ce sens que le parti entend défendre le pouvoir d'achat de la population.

## **Majorité favorable à la loi sur la laïcité au sein de l'État.**

Le PDC Genève salue le résultat extrêmement positif du vote favorable de la population genevoise sur la loi sur la laïcité. Cette loi, issue d'une large consultation et résultant de plusieurs années de travaux parlementaires, définit les principes de la séparation entre l'État et le religieux.

Le peuple a fait le choix d'accepter une loi non-discriminatoire qui entend non seulement protéger la liberté de conscience, de croyance et de non-croyance, mais aussi préserver la paix religieuse et définir le cadre des relations entre les autorités et les organisations religieuses. Doté de cette nouvelle loi, le Canton de Genève tient en main les gages d'une paix religieuse durable au bénéfice de toutes et tous. Fort de cette acceptation, le PDC Genève, par la voix de sa députation, refusera le nouveau projet de loi sur la laïcité déposé au Grand Conseil par le groupe Ensemble à Gauche.

### **Contacts :**

Vincent Maitre, Président du PDC Genève et député

076 392 39 92

Nicolas Fournier, Secrétaire général du PDC Genève

076 679 02 21